

## Aménagement des Terrasses de Nanterre, Nanterre, Hauts-De-Seine (2010 - 2025)

**Maîtrise d'ouvrage :** Établissement Public d'Aménagement de La Défense Seine-Arche

**Maîtrise d'œuvre :** TGTFP architecte urbaniste mandataire, OGI Bureau d'Etudes (depuis mai 2011), Florence Mercier, paysagistes, Phytoconseil, Philippe Almon, conception lumière.

Urbanisme et maîtrise d'œuvre des espaces publics

**Montant des travaux :** Tranches 11, 10 et 9 : 12 M € H.T.

Montant global des travaux : 150 M € HT

Montant des honoraires d'OGI : 300 k € H.T.



### Le Projet :

3 km et 124 hectares séparent la Seine de l'Arche de la Défense. Les Terrasses de Nanterre ont été pensées par les architectes urbanistes Treuttel-Garcias-Treuttel comme un lieu fédérateur répondant aux besoins des habitants et des usagers. Ces aménagements visent à donner plus de cohésion urbaine aux quartiers de la ville en intégrant activités économiques et commerces, services et équipements publics, logements et espaces verts. Ils ont vocation à recevoir des événements et animations festives.

Les trois premières terrasses 14, 15 et 16 se situent entre les boulevards Pesaro et des Bouvets, au pied des immeubles de la société Axa. Elles sont engazonnées et longées d'une allée piétonne large de 20 mètres au pied des immeubles du boulevard des Bouvets. Une noue plantée d'essences variées (saule, érable, aulne...) jalonne le boulevard Pesaro.

Le bureau d'études OGI a repris la mission d'ingénierie à partir de mai 2011 et démarré sa mission avec les études des terrasses 11 et 10 : remise du DCE fin juillet 2011 et démarrage des travaux début 2012.

OGI livre actuellement les espaces publics des terrasses 10 et 11, situées sur la ZAC Seine Arche à Nanterre.

### Larges promenades plantées

Aménagées en grande partie au-dessus du toit de l'autoroute de l'A14, ces terrasses se composent de promenades en pied de bâtiment, de vastes espaces végétalisés entre les promenades et le boulevard, ainsi que d'une promenade plantée sur la partie arrière des bâtiments.

La présence de l'autoroute et de ses annexes techniques, du RER A et la promiscuité des chantiers des îlots de bâtiments constituent des contraintes fortes pour ces chantiers.

Ces travaux vont se poursuivre dès cet été avec l'aménagement de la terrasse 9, en pied de l'îlot « Green Home » qui sera le premier bâtiment de logement à énergie positive sur la ZAC Seine Arche.

### Entreprises :

Lot VRD – Génie Civil : NGE génie civil / GUINTOLI / PARENTE

Lot Eclairage : EIFFAGE Energies

Lot espaces verts : PINSON Paysages

Lot Serrurerie : RDLR

Lot Mobilier : ONDELIA



